

LA FONCIERE VERTE

Société anonyme au capital de 9 450 811,50 euros

Siège social : 39, rue de Courcelles - 75008 PARIS

552 051 302 RCS PARIS

Détail du vote des résolutions par l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2012

	AGO	AGE
Nombre d'actions composant le capital au 21 juin 2012	484 657	484 657
Nombre d'actions disposant du droit de vote	484 657	484 657
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	440 038	440 047
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	440 038	440 047
Quorum	90,79%	90,79%

Rés.	Type	Actions	% du capital	Pour	Contre	Abst.	Total Votes	P%	C%	A%
Assemblée Générale Ordinaire										
1	Approbation des comptes sociaux	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
2	Approbation des comptes consolidés	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
3	Affectation du résultat	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
4	Approbation des conventions réglementées	440 038	90,79%	440 038 ¹	0	0	440 038	100%	0%	0%
5	Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
Assemblée Générale Extraordinaire										
6	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
7	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%

¹ Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

Rés.	Type	Actions	% du capital	Pour	Contre	Abst.	Total Votes	P%	C%	A%
	la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public									
8	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre visé au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
9	Autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
10	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titre à émettre	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
11	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilière donnant accès à des actions ordinaires en cas d'offre publique d'échange initiée par la société	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
12	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
13	Limitation globale des autorisations	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
14	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
15	Modification de l'article 11 des statuts	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
16	Modification de l'article 20 des statuts	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%
17	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	440 038	90,79%	440 038	0	0	440 038	100%	0%	0%